

des Princes &c. Juillet 1704. 51

Si un Prince Souverain est obligé de faire une pareille déclaration, les partisans de l'auguste Maison d'Autriche ne doivent pas me blâmer de celle que j'ai faite dans le premier article de cet Ouvrage.

VII. L'Envoyé du Duc de Bavière à Turin, *L'Envoyé de Bavière* s'en retournant à Munich, fut arrêté à Ponteba, *arrêté prisonnier.* première Place de Carinthie, appartenante à l'Empereur, & comme il étoit muni de Passeports du Duc de Savoye & du Général de Staremberg, on regarde cette détention comme une infraction au Droit des Gens; mais l'on ne croit pas que Sa Maj. Imp. y ait aucune part: on présume que ce sont les Maltotiers, qui ayant fouillé les équipages, y trouverent trois mille pistoles en or. Cependant cette raison ne paroît pas fondamentale; car outre que cette somme n'est pas exorbitante, pour un homme de ce caractère, on n'a jamais empêché l'entrée de l'or ni de l'argent dans un Etat, on se contente d'en défendre la sortie.

VIII. On a pris quelque ombrage à Venise de ce que le Bacha de la Bosnie avoit assemblé douze mille hommes sur la frontière, & quoique les Turcs disent que ce n'est que pour châtier les peuples de Montenegro, qui ont refusé de payer le tribut ordinaire au Grand Seigneur, le Sénat n'a pas laissé de donner les ordres nécessaires pour mettre ses Places de Dalmatie hors d'insulte. L'Ambassadeur que la République avoit à Constantinople, est de retour à Venise avec toute sa famille, mais comme il est encore au vieux Lazaret, faisant quarantaine, on n'a pas pû savoir par lui l'état des affaires à la Porte.

Les Vénitiens prennent ombrage de l'armement des Turcs.

Et comme on ne veut pas être surpris, la
D^e République